

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

**OBJET : Rencontres "les speed-meetings de la création" organisées par l'association RADEC le 22 novembre 2013.
Attribution de subventions par la Région dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable 2007/2013, et par la CAPC.**

Mesdames, Messieurs,

L'enveloppe du Contrat Régional de Développement Durable porte sur un montant de 6 185 153 €, répartis entre des projets structurants et des projets de vie quotidienne rencontrant les priorités régionales.

Un comité local d'examen des projets s'est tenu le 22 mai 2013 pour étudier une demande de financement de l'association RADEC.

Le Regroupement d'Acteurs pour le Développement Économique Châtelleraudais (RADEC), créé en 2011, participe à l'animation et à l'accompagnement des entreprises hébergées au sein de la pépinière d'entreprises RENE MONORY, mais aussi plus largement au développement économique du bassin d'emplois Châtelleraudais.

L'association s'engage depuis 2 ans dans de nombreux projets et devient un acteur-clé dans le développement du tissu économique. En témoignent les actions menées en 2012 et 2013 : la participation au MIDEST, salon de la sous-traitance industrielle, au forum de Résallia, à la mise en place d'un plan de formation annuel pour les entreprises du territoire, à la co-organisation du concours CréaVienne, à la mise en place d'une plateforme de veille économique... Dans la continuité de cette logique, l'association projette l'organisation d'une nouvelle manifestation économique originale et innovante sur le territoire, dont l'objectif principal est de favoriser la création d'entreprises ex nihilo : « les speed meetings de la création »

La manifestation se veut ambitieuse, portée par une communication de niveau national. Le concept repose sur trois déclinaisons regroupées en un seul évènement :

1. D'une part, elle consiste à organiser un "speed-meeting" entre des particuliers désireux de créer une entreprise et des idées de création clefs en main élaborées par des étudiants de l'ESCEM. 80 idées innovantes seront présentées lors de la manifestation pour déclencher chez des cadres et des salariés expérimentés le déclic pour se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

2. D'autre part, RADEC souhaite valoriser la richesse des formations locales en mettant en avant des produits innovants créés par le lycée Branly, que les futurs porteurs de projet, ainsi que les entreprises existantes, pourront utiliser pour développer des produits en nom propre, en partenariat avec l'établissement.

3. Enfin, un espace dédié à la franchise complètera la journée pour présenter les nouvelles tendances et les franchises à la mode, avec comme objectif de favoriser le développement sur le territoire de nouvelles enseignes exogènes.

Délibération du bureau prise par délégation

du 8 juillet 2013

n° 7

page 2/3

Il est prévu également, au-delà de ces trois axes de rencontres, d'inviter l'ensemble des partenaires publics et privés qui gravitent autour de la création d'entreprises pour tenir des stands, afin d'apporter des conseils concrets aux porteurs de projets qui viendront découvrir les opportunités de création d'entreprise.

Le plan de financement prévisionnel, joint en annexe, prévoit une contribution financière de la CAPC, à hauteur de 10 000 €, à parité avec la Région, ainsi que du Conseil Général à hauteur de 5 000 € et des entreprises sollicitées.

* * * * *

VU l'article 3 alinéa I.1.3 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif aux actions de développement économique,

VU le contrat régional de développement durable 2007/2013, signé le 19 juillet 2007,

VU l'avenant n°1 au contrat régional, signé le 15 janvier 2010

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 1er février 2010 portant délégation du conseil au bureau,

CONSIDERANT le positionnement favorable du comité d'examen des projets du Contrat Régional de Développement Durable sur l'opération qui lui a été soumise le 22 mai 2013,

CONSIDERANT le caractère innovant de cette journée, le soutien aux manifestations visant à favoriser la création d'entreprises, et les retombées importantes pour le Châtelleraudais en terme de communication,

Le bureau, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 10 000 € à RADEC pour l'organisation de cette manifestation,

- d'autoriser le président, ou son représentant, à signer toute pièce se rapportant à cette manifestation et aux versements des crédits.

Cette dépense sera imputée au budget principal sur le compte budgétaire 90.10/94.1/6574/4300.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS**Délibération du bureau prise par délégation****du 8 juillet 2013****n° 7****page 3/3****Le plan de financement**

DEPENSES en euros		RECETTES en euros	
LES PRESTATIONS	2800	FINANCEMENT PRIVE	6500
Sécurité	500	Autofinancement	3500
Contrats d'assurance, responsabilité civile et vol	300	Partenariats privés	3000
Traiteur	2000		
LES LOCATIONS	7000	SUBVENTIONS INSTITUTIONNELS	25000
Location de matériel, son, lumière, vidéo	500	Communauté d'agglomération	10000
Location de salle	1500	Contrat régional de Développement durable	10000
Location logiciel d'organisation de la journée	5000	Conseil Général	5000
LES ACHATS	500		
Achat de consommables	200		
Achat de consommables dédiés à la logistique	200		
Achat de produit non consommable	100		
LA COMMUNICATION	18 000		
Agence de relation presse	4000		
Conception affiches et flyers	3000		
Impression	500		
Autres médias	4000		
Site ou page internet	3000		
Location panneau d'affichage	3000		
goodies	500		
AUTRES FRAIS	3200		
Salaire organisateur (stagiaire)	2200		
Défraiement des partenaires	1000		
TOTAL TTC	31 500	TOTAL *	31500

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération
Transmis à la sous préfecture, le 09/07/2013, n° 5047
Publié au siège de la CAPC, le 09/07/2013

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER

M. GUIMARD ne prend pas part au vote de la délibération
en application de l'article L 2131-11 du CGCT